

La séance démarre selon la convocation à 20h à la salle d'étude près du réfectoire du collège de l'Ochette.

Le conseil d'établissement de l'AIMSLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous.

Représentants des autorités communales					
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	christine.gonus@bluewin.ch - CG	Présente
Présidente du conseil d'établissement					
Egli-Anthonioz	Nicole	AIMSLE	Conseil intercommunal	eglianthonioz@gmail.com - NEA	Excusée
Vice-présidente du conseil d'établissement					
Seitenfus	Laetitia	AIMSLE	Conseil intercommunal	laetitia.seitenfus@gmail.com - LS	Présente
Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025					
Gauthey	Yannick	AIMSLE	Comité de direction	yannick.gauthey@aismle.ch - YG	Présent
Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026					
Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire (EPMLE et ESMLE)					
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	cecile.streit@edu-vd.ch - CS	Présente
Zysset	Sophie	EPMLE	Directrice	sophie.zysset@vd.ch - SZ	Présente
Ribet	Rachel	ESMLE	Enseignante	rachel.ribet@edu-vd.ch - RR	Présente
Moulet	David	EPMLE	Directeur	david.moulet@vd.ch - DM	Présent
Représentants des parents des enfants scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMLE					
Ismaili	Shqipe	Lucens		bunjamin_ch@hotmail.com - SI	Présente
Habegger	Etienne	Moudon		etiennehabegger@bluewin.ch - EH	Présent
Ombelli	Céline	Moudon		combelli@hotmail.com - CO	Présente
Potenza	Daniela	Lucens		daniela.potenza@bluewin.ch - DP	Présente
Représentants des milieux et des organisations présents dans le cercle AISMLE et concernés par la vie de l'établissement scolaire					
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		lucens@ape-vaud.ch - MG	Présente
Baroni	Florence	Conservatoire de la Broye		info@conservatoiredesregions.ch - FB	Présente
Delbrouck	Philippe	Directeur Fondation Cherpillod		p.delbrouck@fondationcherpillod.ch PD	Excusé
Mayor	Sylvain	Handball Club Moudon		info@moudon-handball.ch - SM	Excusé

1 – Adoption du PV de séance du 27.04.2023

CS apporte quelques modifications au PV (Point 3, Point 4, Point 5). Elle les transmet à la secrétaire LS qui fera le nécessaire.

Le CE approuve le pv avec les modifications à apporter au PV.

DP va vérifier que la compilation de toutes les questions posées par les parents lors de l'assemblée organisée par le quart-parents (nov 2023) a bien été transmise au secrétariat de la l'AIMSLE afin de les publier., Daniela P va vérifier.

2 – Courrier

Plusieurs courriers reçus depuis la dernière séance d'avril 2023 :

- Un courrier du quarte proposant un support pour l'organisation d'assemblée quart-parents.
- Démission de YG pour le 31.12.23 de la législature. M. Roussel d'Hermenches le remplace au CODIR. La personne qui le remplacera au CE sera défini à l'interne du CODIR, en fonction des dicastères de chacun-e. Le CE et YG profitent de cette dernière séance ensemble afin d'exprimer leur grande satisfaction à travailler ensemble.
- Suite au refus de l'unité PSPS de subventionner une partie des ateliers cyberfûtés pour 2023, l'AIMSLE a décidé de prendre en charge le surplus. En effet, l'AIMSLE a estimé ce projet très utile et créer une nouvelle ligne au budget afin qu'il soit pérennisé.

3 – Atelier interactif "cyberfûté" pour les 7P

Les dates des ateliers cyberfûtés sont connues :

- 16 novembre pour Lucens
- 23 novembre au Fey
- 30 novembre à l'Ochette

Comme annoncé et discuté lors de la séance du 27 avril dernier, un sondage anonyme sera distribué aux élèves 7P afin d'avoir un feedback qualificatif. Le CE pourra ainsi réaliser un retour écrit des ateliers à l'attention de l'AI SMLE, des directions et de l'Unité PSPS. CG revient sur l'initiative de convier l'unité PSPS à un des ateliers cyberfûtés. LS, qui a traité par mails par eux, propose de les inviter officiellement à participer à l'un des ateliers prévus en novembre. Nous convenons que l'invitation se fasse par mail au nom du CE. LS rédigera une invitation qu'elle transmettra à SZ pour validation.

4 – Retour du Conseil intercommunal de l'AI SMLE en date du 21.09.23

Point 1 : Le courrier explicatif rédigé par le CE qui demandait à l'AI SMLE d'augmenter le budget des sorties et des camps a été accepté. Aucune intervention/question n'a été demandé par les conseillers et conseillères de l'AI SMLE.

Pourtant, YG rapporte des retours frileux quant au fait que le CE endosse le rôle d'effectuer cette demande. Ceci pouvant s'expliquer par plusieurs paramètres : un changement de législature avec les pertes d'informations que cela implique, un changement des directions des établissements primaire et secondaire et la nouvelle gestion de l'AI SMLE de l'enveloppe camps & sorties.

DM remercie chaleureusement le travail accompli par le CE sur ce dossier. La volonté de renforcer les budgets liés aux camps & sorties étaient forte autant dans les établissements primaires et secondaires que chez les membres du CE. Il relève également que 2023 sera la 1^{ère} année scolaire nette sans impact du COVID.

Point 2 : CG rapporte que des voix se sont levées au sujet du nouveau prestataire des UAPE et du réfectoire, la société Kidelis. Cette dernière remplace le prestataire BG gastronomie pour un contrat de 5 ans. L'appel d'offre a eu lieu sur le marché public en 2022. La société Kidelis a demandé à recevoir des doléances précises quant aux insatisfactions. YG précise que Sasha KOPP et Sébastien JUNG suivent ce dossier de près et ils ont déjà rencontré le nouveau prestataire pour discuter des points à améliorer. Et ils projettent d'ailleurs de se rendre prochainement à l'un des structures pour tester le plats servis.

SZ rapporte que les quantités ont déjà été modifiées. Les données en possession de Kidelis faisaient référence à des quantités adressés aux crèches d'où le manque de nourriture. Reste le plan qualitatif à améliorer tels que quelques retours à chauds des membres du CE concernant la diversité de légumes, le choix et la température des plats. RR a observé qu'il y avait beaucoup de tupperware remplis de nourriture dans le frigo du secondaire et que cela représentait un indicateur assez clair sur le plan qualitatif.

Point 3 : CG rapporte que des membres de l'AI SMLE ont transmis leurs inquiétudes quant à la sécurité des enfants entre la sortie du bus et la 1^{ère} sonnerie d'école (Lucens). Lors de cette séance, CG a proposé que ce point soit discuté au CE. L'échange durant la séance du 21 septembre dernier a suscité de l'émotion après qu'un membre de l'AI SMLE ait rapporté que son fils avait été agressé au couteau durant ce laps de temps. SZ relate que l'agression au couteau avait été une situation exceptionnelle et compliquée. Un effet de contagion avait suivi une dizaine de jours après l'incident dans les histoires rapportées par les enfants. YG rappelle que la responsabilité entre le bus et l'école incombe à l'AI SMLE. Bien que la zone soit sécurisée, rien n'empêche que qu'une bagarre puisse avoir lieu. Et que malgré la présence de surveillant-e à la récréation, des enfants peuvent être embêtés par d'autres enfants. SZ ajoute que des bagarres ont parfois lieu un peu plus loin. Elle précise que la communication avec les différents conducteurs des bus scolaires est bonne et que les écoles sont averties de tout problème de retard ou problème technique des bus. Les taxis romontois sont parfois sollicités en cas de problème.

NEA relate qu'à Moudon, la présence de nombreux parents dans la cour d'école, est certainement dissuasive. CS relève que certains parents appréhendent de mettre leurs enfants dans le bus. LS propose que des adresses d'autodéfense pour enfants puissent être mises à disposition des parents. Une manière de sensibiliser et d'orienter les parents vers des solutions pragmatiques au lieu de rester coincer dans les peurs qui peuvent vite devenir parfois irrationnelles. Il existe des cours d'autodéfense parent-enfant qui rassurent tout le monde (association Tatout par exemple). MG transmet qu'un cours d'autodéfense Tatout a été organisé par l'APE de Lucens et que très peu d'inscrit-es. LS y voit une confirmation des peurs dites irrationnelles. L'école peut jouer un rôle clé dans l'information et l'orientation.

NEA observe qu'à Moudon (Ochette), la présence des patrouilleuses scolaires est un bon moyen de créer un climat favorable et de baisser l'animosité de certain-es élèves. Plusieurs membres citent comme exemple Estelle, patrouilleuse scolaire, qui connaît les prénoms de tout le monde et contribue fortement à ce bon climat.

MG rappelle que les bus arrivent généralement ensemble sur la zone de dépose et que les conducteurs-trices, comme les patrouilleuses scolaires, n'hésitent pas à intervenir auprès des élèves. YG confirme ces dires en mentionnant l'intervention de M. Chabloz, président la séance du 21 septembre et accessoirement conducteur de bus scolaire.

SI mentionne que les enseignantes des 1P/2P accueillent les élèves dans la cour les premières semaines scolaires. CS, enseignante en primaire, confirme cette habitude.

YG affirme que jusqu'ici aucune requête écrite n'a été transmise à l'AIMSLE concernant la sécurité des élèves entre le bus et l'école.

DM transmet au CE qu'il existe une adresse mail au secondaire où les élèves peuvent dénoncer du harcèlement/de l'intimidation (Groupe ensemble).

LS demande à la directrice de l'établissement primaire des deux sites, SZ, si les Amis de la récré se poursuivent à Lucens. La question a été posée lors de la séance du 21.09.23. SZ confirme la poursuite du projet à raison de 2 matinées par semaines. Cette année scolaire, moins d'élèves de 7P se sont présenté-es pour y participer.

5 – Proposition d'utilisation du budget du CE pour 2024

CG demande aux membres de la séance s'ils ont des projets pour 2024. La parole n'est pas demandée, mais elle a reçu un mail de LS qui a des propositions d'utilisation du budget 2024.

LS expose la thématique du stress chez les élèves et de facto du stress chez les parents. Elle a observé que les élèves de 7P et 8P étaient très préoccupés par les ECR (8P) et en parlait déjà beaucoup en 7P. CG confirme que lors de la séance de parents de 7P pour sa fille, la thématique des ECR fut abordée de prime abord. L'orientation en secondaire en VG (voie générale) et VP (voie pré-gymnasiale) prend d'ailleurs beaucoup de place chez certains élèves qui pensent « jouer leur vie/carrière ». A titre personnel, LS relève que l'effet de contagion du stress (anxiété) est important tant la thématique de « tout se joue maintenant » est forte. Et ce même si de nombreuses passerelles existent dans la réalité. Plusieurs membres du CE abondent dans ce sens et ont également observé comme parents et/ou enseignantes, la pression autour de la réussite que les jeunes vivaient. RR mentionne que la pression scolaire est d'autant plus forte que les enjeux socio-économiques sont forts chez leurs parents (pression à la réussite, parcours migratoire). Elle observe dans sa pratique un autre sujet préoccupant : la fatigue des élèves. En questionnant ces derniers, elle a réalisé à quel point les élèves manquent de sommeil (nombreux sont celles et ceux qui se couchent entre 23h et 1h). Le manque de sommeil est d'ailleurs renforcé par les études qui démontrent que le rythme idéal de l'école à la période de l'adolescence, est de commencer l'école moins tôt (cf. études sur la mélatonine).

Plusieurs membres du CE observent également une perte de résistance chez les élèves face à l'effort une fois dans le monde du travail. Il arrive que des élèves reviennent voir leurs enseignant-es du secondaire en les « suppliant » de les reprendre. EH, formateur d'adulte, constate que les apprenti-es ne résistent plus à rien sur le terrain et sont beaucoup assistés qu'avant le COVID.

SZ relate que les recommandations au niveau cantonal en termes de temps d'écran figurent actuellement à la fin de l'agenda scolaire. Lors des séances de parents organisées par l'école en début d'année, les recommandations concernant le sommeil sont aussi exposées aux parents.

Une conférence qui traiterai des thématiques du stress et de la fatigue est alors discuté. Bien que la thématique de la conférence adressée aux parents en novembre 2022 (les écrans) était d'actualité et gratuite, le nombre de parents présents était dérisoire (environ 25 sur les 700 invités). MG confirme cette expérience sur Lucens où une conférence sur la confiance en soi (« Confiance et estime de soi : le carburant du futur ? ») n'a attiré que 12 parents (diffusion également dans les agendas de Moudon). La plupart des membres du CE estiment que le format conférence n'est donc pas idéal pour toucher un maximum de personnes. DM rappelle que notre première mission concerne les élèves. Plusieurs membres émettent l'idée de la formation par les pairs et la réalisation d'une petite brochure à l'attention des parents qui serait produite par les élèves (recommandations autour du bien-être des élèves). Faire participer les élèves à la confection de ladite brochure permettrait d'une part d'intéresser les parents et d'autre part de ne pas tomber dans une énième brochure réalisée par les adultes pour les adultes.

CG émet l'idée d'utiliser le budget 2024 pour la conception de ladite brochure (mise en page et impression).

6 – Divers et propositions individuelles

LS présente un projet qui prendrait en compte la pluridisciplinarité du CE. Elle cite la dernière émission de Mise au Point (8.10.23, RTS, 11 minutes, <https://www.rts.ch/play/tv/emission/mise-au-point?id=385360>) sur l'absentéisme chez les 18-25 ans lors des votations qui se déroulait en grande partie à Moudon (rappel « objectif 50 » réalisé à Moudon).

Il s'agirait d'un projet pédagogique en rapport avec l'éducation civique qui s'insérerait dans les cours de citoyenneté et de géographie (10 S et 11 S). Présenter aux élèves un aperçu de la politique au niveau communal sous forme de proposition pour la collectivité. L'objectif est de donner une prise aux élèves quant à leur environnement (commune) en tant que citoyen-es.

Il s'agirait d'un pack ficelé et serré que les profs qui dispensent la citoyenneté/géographie pourraient inclure en complément de ce qu'ils font déjà en éducation civique. Une forme d'immersion concrète dans sa ville/sa ville. LS a sollicité par mail DM afin de connaître les objectifs du Plan d'Etudes Romand (PER) en citoyenneté et il s'avère que ce projet pédagogique correspond à plusieurs objectifs du PER (cf. : <https://portail.ciip.ch/per/domains>).

Elle a imaginé des séquences sur une courte période (par exemple sur 2 semaines) :

- A) Monter son projet au niveau de la commune (texte argumentatif) avec l'accompagnement de l'enseignant-e. Chaque élève définirait un projet concret pour la ville de Moudon/Lucens (ou son lieu d'origine). Qui bénéficierait de mon projet ? Quoi ? Où ? Pourquoi ? Comment ?
- B) Visiter au conseil communal (temps restreint) : 45 minutes, l'occasion d'observer les codes et comment cela se passe lors d'un vote (préavis)
- C) Un-e conseiller-e communal-e ou municipal-e reçoit les projets en amont et en sélectionne par exemple 2-3, non pas les « meilleurs » mais ceux qui seraient le plus intéressants pour la collectivité en question et pourquoi. Il se rendrait par exemple en classe où il se présenterait ainsi que ses motivations à entrer au conseil communal. Un jeu de rôles pourrait avoir lieu où les projets retenus seraient lus et soumis à votation : oui, non, abstention. Qu'est-ce qui se passe quand un projet citoyen qui est accepté par le CC ? etc. Bref, tout cela de manière très synthétique et dynamique, casser l'image des politiciens qui parlent mais qui ne font rien.

Ce projet est bien sûr une proposition et il est évident qu'il devrait être monté par des enseignant-es intéressés par la thématique. Une fois le projet monté par un groupe de travail, il pourrait être mis à disposition des enseignant-es voire des autres communes.

DP affirme que des visites au Conseil Communal sont organisées chaque année pour les élèves de 7-8P Lucens ainsi qu'aux délégués de classe (5 à 8P). Les membres du Conseil Communal de Moudon n'ont pas observé telle pratique à Moudon. DM avance que cette année encore, Moudon (établissement secondaire) participera aux débats des établissements secondaires (sur inscription) lesquels sont départagés par votations (public, jury). Comme projet concret pour la collectivité, DM raconte que la création du skatepark d'Avenches a été pensée par des élèves en collaboration avec l'association Arcade.

CG propose un tour de table afin que chacun-e s'exprime sur les différentes propositions exposées ce soir :

- Une conférence à l'attention des parents autour du stress/fatigue
- Une conférence à l'attention des parents et de leurs enfants autour du stress/fatigue
- Une brochure réalisée en grande partie par les élèves à l'attention de leur partie
- Un projet pédagogique autour de la citoyenneté à l'attention des élèves du secondaire

Après que chacun-e se soit exprimé à chaud sur ses motivations de voir tel ou tel projet réalisé, nous convenons de créer un groupe de travail. L'objectif de ce dernier serait d'affiner les propositions et de revenir vers le CE avec des propositions concrètes et réalisables.

Rejoindre le sous-groupe de travail est un choix et il est rappelé que toute personne peut l'intégrer comme le quitter. Au moment de se déterminer sur le nombre de personnes intéressées par rejoindre ce groupe, 6 membres lèvent la main : Nicole Egli-Anthonioz, Christine Gonus, Etienne Habegger, David Moullet, Céline Ombelli et Laetitia Seitenfus.

Le sous-groupe de travail convient de se réunir pour une première séance **le 29 novembre 2023 à 19h30** (une salle de classe connexe à celle employée aujourd'hui). Une deuxième séance sera planifiée entre le 29 novembre et la prochaine rencontre du CE.

Concernant les divers, CO a une question concernant la sécurité des piétons avec le bal des voitures : Elle constate que les ASP étaient très présents en début d'année scolaire pour réguler le trafic, elle demande si les ASP reviendront sur une base régulière ?

SZ répond qu'il est prévu que les ASP reviennent de manière aléatoire, que c'est communal et au budget. DM indique que lors des soirées de parents du secondaire qui ont eu lieu le même soir ont par exemple bénéficié du support d'un ASP pour le parcage des voitures.

CS demande des nouvelles du 20 km/h (centre-ville de Moudon) car elle constate que de nombreux automobilistes circulent au-dessus de la vitesse autorisée et que de nombreux élèves se déplacent à pied sur la route. Les automobilistes doivent faire attention aux piétons. SZ propose que cette préoccupation puisse être remontée aux gendarmes et ces dernier-es sensibilisent les 1P et 2P également à la circulation du centre-ville moudonnois.

RR salue le précieux travail des patrouilleuses et en particulier celui d'Estelle. Sachant que la gestion du travail des patrouilleuses a été reprise par l'AISMLE ; YG ne manquera pas de transmettre les louanges.

7 – Date de la prochaine séance

La date retenue est le 8 février 2024 dans la salle attenante au réfectoire de la Nouvelle Ochette et le 29 novembre 2023 à 19h30 (sous-groupe de travail, 6 membres)

La séance est levée à 21h50, tous les points ayant été discutés.

La Présidente

Christine Gonus



La Secrétaire

Laetitia Seitenfus

